

# Elaboration du PLUi-H de la Communauté de Communes Cléry Betz Ouanne.

Compte-rendu de l'atelier du mercredi 23 mai 2018 à 9h00.

**Ordre du jour :**

- Présentation et échange autour des données sociodémographiques, économiques et déplacements

**Personnes présentes (cf. feuille d'émargement en annexe) :**

- 12 élus

**Pour les PPA :**

- 2 personnes publiques associées (Chambre agriculture et DDT 45)

**Pour le bureau d'études CDHU :**

- 3 personnes du CDHU

Ouverture par Monsieur Talvard, Vice-Président de la 3CBO en charge de l'urbanisme et Président de la Commission urbanisme de la 3CBO.

Le CDHU poursuit par une présentation :

- De la démarche du PLUi-H ;
- De quelques éléments de diagnostic concernant la démographie, les déplacements et l'économie ;

La réunion se prolonge par un temps d'échange.

### Remarques lors de la présentation

---

- La DDT signale que les données INSEE pour 2015 sont disponibles depuis le 1<sup>er</sup> janvier. La projection démographique et les données doivent être actualisées.

### Echanges et questions

---

- Connectivité
  - C'est la première demande de la population pour s'installer sur le territoire. [Une cartographie des zones serait judicieuse \(internet + téléphonie\).](#)
  - L'attractivité du territoire découle de cette connectivité, couplée à la proximité avec les centres commerciaux.
  - Cette notion de bassin de vie/emploi est à prendre en compte. [Carte à réaliser par le CDHU.](#)
  - Cet axe de développement permettrait de plus de répondre aux problèmes des flux domicile/travail et d'ancrer l'emploi sur le territoire.
- Répartition de la croissance démographique
  - Oui, les zones attractives doivent être favorisées mais cela ne doit pas engendrer un « déshabillage » des autres communes de la 3CBO.
- Economie
  - Courtenay figure comme le pôle majeur de la 3CBO, pouvant encore prétendre à attirer de l'activité (carrefour important via les axes autoroutiers). Château-Renard dispose des activités et équipements permettant de la considérer comme un pôle mais son potentiel est moindre.
  - Les locaux commerciaux de Courtenay et de Château-Renard (centre bourg) ne sont plus adaptés à la demande. Un risque est ciblé ici sur une possible perte de centralité et d'offre de proximité commerciale.
  - Une réflexion est à avoir sur les nouvelles zones d'activité et surtout les formes qu'elles peuvent prendre.

- Mobilité
  - Recensement d'un covoiturage sauvage fréquent sur le territoire. Le PLU doit accompagner ce phénomène pour favoriser son utilisation. [CDHU : un recensement peut être réalisé avec les élus pour établir une cartographie générale et les réponses possibles \(avec par exemple des emplacements réservés pour réaliser des aires\).](#)
  - Les élus notent que les personnes qui s'installent sur le territoire et qui vont travailler à Paris sous-estiment le temps de transport (notamment du fait du manque de transport en commun).
- Enseignement
  - Peu d'offre pour l'enseignement supérieur dans le bassin de vie de Montargis (max Bac +2). Deux collèges sont présents : Courtenay et Château-Renard. Le lycée le plus proche est celui de Montargis ([réaliser une cartographie de l'offre en enseignement](#)).
  - La population diplômée qui s'installe sur le territoire de la 3CBO correspond à celle originaire du bassin de vie (retour après études). Constat parallèle, le territoire est peu attractif pour les diplômés extérieurs.
  - Les classes des écoles maternelles et primaires sont soumises aux aléas des départs et arrivées sur le territoire, toutefois les effectifs scolaires sont relativement stables à l'échelle des RPI.
- Projection démographique
  - La DDT rappelle que les projections doivent être précises et chiffrées.
  - Les PPA rappellent que la démographie du secteur est au « tassement » avec une baisse du nombre d'habitants pour 2015. Cette baisse est à associer à un manque d'emploi dans le bassin de vie et non à un manque en offre de logement.
- Vieillesse de la population
  - Constat d'un exil des personnes âgées vers Montargis au détriment de Courtenay et Château-Renard.
  - Le Contrat Local de Santé prévoit un maintien à domicile plutôt que la création d'établissements d'accueil.
  - Les marchés de Courtenay et de Château-Renard sont à conserver car ils répondent à une logique d'offre de proximité à destination des personnes âgées.

*Prochaine réunion le 25/05/2018 pour un atelier habitat.*

**ANNEXE : FEUILLE D'EMARGEMENT**

Commune : 3CBO

Date : 23/05/18

Objet : Arbre - demo / éco

Liste des participants

Nom	Fonction	e-mail	Emargement
GAUDY	Adjoint maire Christophe	christophe.gaudy@neng.fr	
RAUÉANE	Agent 3CBO	Spenc@3cbo.fr	
VONNET	V.P. 3CBO	vonnet.cécile@neng.fr	
TRIVARIS	Pro. PRS	demimolter@neng.fr	
MARCIÈRE	Pro. PRS	marciere@neng.fr	
WESOL	Conseiller Municipal	luc.wesol@neng.fr	
LE FAUX Fabienne	DDT 45	Fabienne.lenour@cloivet.gouv.fr	
NEST David	Chambrygry	david.mol@boiret.chambrygry.fr	
ROUÉCÈLE David	Adpt. Nain	P.rouecelle@nain.fr	
Colin Catherine	Adpt. Nain	Catherine.colin@nain.fr	
Stement Luc	Adpt. Nain	luc.stement@nain.fr	
HATON Sébastien	Maire	maire@challan.fr	

